

**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **thea2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Structure du programme .....	4
- Programme détaillé .....	5
- Programme par matière .....	5
- Prérequis entre cours .....	10
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	10
Informations diverses .....	11
- Conditions d'admission .....	11
- Enseignements supplémentaires .....	16
- Règles professionnelles particulières .....	17
- Pédagogie .....	17
- Evaluation au cours de la formation .....	17
- Mobilité et internationalisation .....	17
- Formations ultérieures accessibles .....	17
- Gestion et contacts .....	18

## THEA2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le programme des études du master s'organise autour de quatre axes :

- le dialogue avec la tradition théâtrale occidentale ;
- le dialogue avec les disciplines scientifiques qui analysent la création théâtrale ;
- le dialogue avec la pratique théâtrale, sous la forme d'ateliers et de stages en milieu professionnel ;
- pour les futurs enseignants du secondaire, le dialogue avec les pédagogues, à travers l'étude des différents courants de pédagogie générale et de pédagogie du théâtre.

#### Votre profil

Vous

- êtes passionné par le théâtre et tout ce qui touche aux arts du spectacle ;
- souhaitez, sans être acteur, exercer un métier lié à la création théâtrale : dramaturge, critique théâtral, chargé de relations avec le public, animateur, enseignant, gestionnaire, directeur de théâtre ;
- cherchez une formation universitaire qui enrichisse votre point de vue d'acteur, de metteur en scène, de scénographe, d'enseignant de français et de théâtre, de psychologue, d'ergothérapeute, de chercheur, etc.

#### Votre programme

Le master vous offre

- une vision d'ensemble du phénomène théâtral ;
- des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle ;
- la maîtrise des outils de recherche et des concepts fondamentaux pour aborder de façon personnelle votre pratique actuelle ou future ;
- une formation théorique accompagnée de travaux pratiques, d'ateliers et de stages supervisés dans le milieu professionnel ;
- une approche pluridisciplinaire.

## THEA2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

**Devenir un expert-acteur de la culture dans le domaine des études théâtrales**, avec un angle d'approche qui tient compte de l'ensemble du phénomène théâtral, tel est le défi que le diplômé du master en études théâtrales se prépare à relever. Au terme de la formation, il sera capable de maîtriser et de mobiliser **des savoirs et des compétences d'analyse critique de la création théâtrale et des arts du spectacle, pour aborder de façon personnelle et pertinente sa pratique actuelle ou future et devenir un acteur culturel actif dans le monde théâtral professionnel.**

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle de connaissances théorico-pratiques, des outils, des concepts et des méthodes dans les diverses disciplines requises pour comprendre des problématiques dans le domaine des études théâtrales et des arts du spectacle.

Il mobilise ses savoirs et ses compétences pour appréhender, analyser et répondre à des situations/problématiques dans le domaine des arts du spectacle, dans toute sa variété et sa complexité :

- selon une démarche universitaire : démarche scientifique fondée sur une réflexion et une méthodologie rigoureuse;
- selon une approche pluridisciplinaire en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-vis des apports des différentes disciplines;
- selon un questionnement qui tient compte de la spécificité institutionnelle, historique et culturelle des arts du spectacle;
- en communiquant et en interagissant de manière pertinente et adaptée avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée;
- en proposant des pistes d'action pour répondre à une situation ou une problématique.

A travers ses choix de finalité, le diplômé donne à sa formation soit une orientation vers des compétences spécialisées dans les pratiques et métiers du théâtre soit des compétences didactiques spécifiques.

Il questionne, enrichit et consolide sa pratique professionnelle en portant un regard critique sur cette dernière. Il intègre une attitude de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'un haut niveau d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son cadre de travail.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et mobiliser des savoirs théoriques et pratiques interdisciplinaires dans le domaine des études théâtrales
  - 1.1. Comprendre les concepts esthétiques du théâtre et acquérir une connaissance approfondie du phénomène théâtral ;
  - 1.2. Pouvoir situer le phénomène théâtral parmi les autres arts et, plus largement, les autres discours ;
  - 1.3. Mobiliser des savoirs pluridisciplinaires indispensables au théâtre et à la culture en général, tels que l'histoire de la mise en scène, l'analyse littéraire, l'étude dramaturgique de textes de théâtre, la sociologie du théâtre, la législation théâtrale ;
  - 1.4. Maîtriser des savoirs spécialisés, en fonction de son choix de finalité, tels que l'enseignement du théâtre en milieu adolescent et les principes de la science didactique ;
  - 1.5. Appliquer des savoirs et des pratiques liés à l'expérience du terrain dans le secteur du théâtre et de la culture ;
  - 1.6. Situer historiquement des productions théâtrales (texte et/ou mise en scène) et les interpréter d'un point de vue historique, dramaturgique, scénique, textuel, sociologique, légal, thématique ;
  - 1.7. Elaborer et mettre en place des méthodes adéquates de constitution et de traitement d'une problématique en études théâtrales, formuler des questionnements et des hypothèses liés à l'analyse des spectacles, à la dramaturgie et aux autres domaines pluridisciplinaires.
2. Concevoir des méthodologies universitaires et pratiques et appliquer des savoirs dans le domaine de la recherche et le milieu socio-professionnel de la culture.
  - 2.1. Réaliser un travail de recherche mettant en oeuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, selon une méthode interdisciplinaire, pour approfondir une question de recherche dans le champ des études théâtrales et des arts du spectacle ;
  - 2.2. Réaliser une revue de la littérature sur une problématique complexe dans le champ des études théâtrales ;
  - 2.3. Participer à la création de savoirs utiles à la recherche scientifique dans le domaine des études théâtrales ;
  - 2.4. Mobiliser et utiliser les savoirs théoriques et pratiques à des fins artistiques et/ou logistiques (ex : mise en scène, assistantat à la mise en scène, scénographie, dramaturgie, collaboration artistique, enseignement en art dramatique) ;
  - 2.5. Distinguer les éléments clés des éléments moins critiques relatifs à une problématique liée au monde du théâtre ou de la culture afin de définir et délimiter le domaine d'action de cette problématique ;
  - 2.6. Communiquer et transmettre un savoir en études théâtrales de manière écrite ou orale et s'adapter aux interlocuteurs visés ;
  - 2.7. Faire preuve d'une capacité d'abstraction conceptuelle, d'une qualité de synthèse et de formalisation dans l'analyse.
3. Agir et penser en tant qu'acteur culturel et critique.
  - 3.1. Concevoir des solutions scientifiques, artistiques ou logistiques pertinentes et innovantes permettant d'élaborer ou de contribuer à l'élaboration de pistes de réflexion, de choix esthétiques ou de stratégies de production et de développement ;
  - 3.2. Tester et analyser les solutions en regard de leur contexte universitaire, artistique et/ou institutionnel, être capable de les adapter si nécessaire ;
  - 3.3. Approfondir, développer et partager une pensée du théâtre ouverte sur le monde, humaniste, multiculturelle et pluridisciplinaire.
4. Développer les qualités humaines et professionnelles requises dans le monde de la culture.
  - 4.1. Travailler dans le secteur d'activité du théâtre et de la culture en général et savoir identifier son métier selon son parcours, ses compétences et ses envies : dramaturge, universitaire, chargé de la communication, directeur de théâtre, critique, administrateur, gestionnaire, metteur en scène, assistant à la mise en scène, enseignant en art dramatique, scénographe, collaborateur artistique ;
  - 4.2. Collaborer au sein d'une équipe, écouter, s'adapter et s'insérer dans les structures théâtrales et culturelles, saisir les enjeux de l'organisation, repérer les acteurs, savoir se situer et proposer des solutions ;
  - 4.3. Avoir intégré l'importance d'établir et de cultiver proactivement des réseaux avec les acteurs et institutions culturelles ;

4.4. Construire son parcours professionnel dans une logique de développement continu et en fonction de son parcours personnel et de ses compétences.

5. Si l'étudiant a suivi la finalité spécialisée : « **Pratiques et métiers du théâtre** » : Approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises par les activités du tronc commun. Outre un supplément de pratique, il aura acquis des connaissances en matière d'art, de littérature et de gestion culturelle.

6. Si l'étudiant a suivi la finalité didactique : mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine de la philosophie, et pouvoir y évoluer positivement.

6.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;

6.2.

Enseigner en situations authentiques et variées ;

6.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(arts du spectacle\)](#).

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué d'un mémoire et d'un ensemble de cours fondamentaux ;
- d'une finalité (30 crédits) ;
- et de cours au choix (15 crédits).

*Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.*

[> Tronc commun](#) [ prog-2019-thea2m-lthea210t.html ]

---

Finalités

---

[> Finalité didactique](#) [ prog-2019-thea2m-lthea220d ]

[> Finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre](#) [ prog-2019-thea2m-lthea221s ]

[> Cours au choix](#) [ prog-2019-thea2m-lthea966o.html ]

---

## THEA2M Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

#### Tronc Commun [75.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

#### ○ Mémoire (25 crédits)

○ LTHEA2992	Mémoire ■			25 Crédits	1 + 2q	x
-------------	-----------	--	--	------------	-----------	---

#### ○ Formation générale (50 crédits)

○ LTHEA2990	Méthodologie des arts du spectacle	Jonathan Châtel	15h	3 Crédits	1q	x	x
○ LTHEA2171	Dramaturgie : étude transversale	Jonathan Châtel	45h	6 Crédits	1q ⊙	x	x
○ LTHEA2141	Mise en scène : histoire et analyse I	Jonathan Châtel	45h	6 Crédits	2q ⊙	x	x
○ LTHEA2142	Mise en scène : histoire et analyse II	Jonathan Châtel	45h	6 Crédits	2q ⊕	x	x
○ LTHEA2241	Etude du théâtre français (du Moyen Âge à la Révolution)	Pierre Piret	30h	5 Crédits	1q ⊙	x	x
○ LTHEA2242	Etude du théâtre français (de la Révolution à nos jours)	Pierre Piret	30h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LTHEA2151	Étude théorique de la scénographie	Véronique Lemaire	30h	4 Crédits	1q ⊙	x	x
○ LTHEA2135	Esthétique des arts du spectacle	Catherine Christophe	30h	5 Crédits	1q	x	x
○ LTHEA2206	Théâtre et arts visuels	Jonathan Châtel	22.5h	3 Crédits	2q ⊙	x	x
○ LTHEA2207	Théâtre, danse, performance et autres arts de la scène	Roberto Fratini Serafide	22.5h	3 Crédits	2q ⊕	x	x
○ LTHEA2120	Sociologie du théâtre	Emmanuel Wallon	30h	4 Crédits	1q	x	x

## Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

- > Finalité didactique [ prog-2019-thea2m-lthea220d ]
- > Finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre [ prog-2019-thea2m-lthea221s ]

### Finalité didactique [30.0]

**REMARQUE IMPORTANTE:** en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique est centrée sur la préparation à l'enseignement dans les années supérieures de l'enseignement secondaire. Le programme vise le développement des compétences suivantes :

- la conception, la planification et l'évaluation des pratiques ;
- la réflexion sur les pratiques et leur contexte ;
- la compréhension de l'institution scolaire, de son cadre et de ses acteurs.

Le dispositif comporte trois types d'activités :

- des stages dans l'enseignement secondaire supérieur (60h) ;
- des séminaires ;
- des cours magistraux.

Ces activités sont réparties en deux catégories :

- les stages, cours et séminaires transversaux, communs à toutes les disciplines. Ils portent le sigle LAGRE (13 crédits) ;
- les stages, cours et séminaires propres à la(aux) discipline(s) (17 crédits).

L'objectif de la finalité didactique est de former le futur enseignant à transmettre les savoirs acquis par les cours du tronc commun et par le complément d'activités au choix, et à accompagner les élèves dans un travail théâtral, en les guidant vers la prise de risque, le progrès personnel, une meilleure connaissance de soi. La formation est basée sur une pratique théâtrale en établissement scolaire, sur l'acquisition de connaissances en pédagogie générale et en didactique de la discipline. L'étudiant est autorisé à réaliser son mémoire de fin d'études en didactique des arts du spectacle.

La finalité didactique des masters 120 intègre la formation diplômante « Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur » ou AESS (300h - 30 crédits), en référence aux Décrets du 8 février 2001 et à celui du 17 décembre 2003 (concernant les fondements de la neutralité) relatifs à la formation initiale des enseignants du secondaire supérieur en Communauté française de Belgique. Ces 30 crédits constituent également le programme de l'AESS en arts du spectacle qui peut être suivi après un master 60 ou 120.

Concrètement, la réussite du master à finalité didactique conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre professionnel d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur. L'évaluation des compétences du programme AESS est répartie sur le programme de master.

Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement, cliquez [ici](#).

L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du premier bloc, soit durant le 1er quadrimestre du second bloc. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### Contenu:

#### ○ A) Stages en milieu scolaire (6 crédits)

Les 50 heures de stages seront équitablement réparties sur tout le programme de master mais elles seront validées dans le bloc 2.

○ LTHEA2890	Stages d'observation et d'enseignement : arts du spectacle	Véronique Lemaire (coord.)	50h	6 Crédits	1 + 2q	x
-------------	--	-------------------------------	-----	-----------	-----------	---

## o B) Cours et séminaires disciplinaires (11 crédits)

## o Didactique de la discipline (7 crédits)

o LTHEA2310	Didactique des arts du spectacle (enseignement secondaire)	Michel Desmarets Bernard Grosjean (supplée Michel Desmarets)	22.5h +7.5h	4 Crédits	1 + 2q	x	
o LTHEA2340	Didactique des arts du spectacle (académies) <i>Ce cours regroupe les enseignements IAD 2129 et IAD 2133</i>		30h	3 Crédits	1 + 2q	x	

## o Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte (4 crédits)

Les exercices d'analyse des pratiques (LTHEA2350), qui seront centrés sur l'accompagnement et l'intégration des stages, seront répartis sur tout le programme de master, mais ils seront validés dans le deuxième bloc.

o LTHEA2350	Séminaire d'intégration des stages : arts du spectacle	Bernard Grosjean	7.5h +22.5h	4 Crédits	1 + 2q	x	
-------------	--	------------------	----------------	-----------	-----------	---	--

## o C) Cours et séminaires transversaux (13 crédits)

## o Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

o LAGRE2020P	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Pascale Steyns	22.5h +22.5h	4 Crédits	1q	x	
o LAGRE2020Q	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Pascale Steyns	22.5h +22.5h	4 Crédits	2q	x	

## o Séminaire d'observation et d'analyse de l'institution scolaire et de son contexte

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

o LAGRE2120P	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Branka Cattonar	22.5h +25h	4 Crédits	1q	x	
o LAGRE2120Q	Observation et analyse de l'institution scolaire et de son contexte (en ce compris le stage d'observation)	Branka Cattonar	22.5h +25h	4 Crédits	2q	x	
o LAGRE2220	Didactique générale et formation à l'interdisciplinarité <i>L'étudiant choisit soit LAGRE2220A (1+2q) soit LAGRE2220S (2q)</i>	Myriam De Kesel Jean-Louis Dufays (coord.) Anne Ghysselinckx Véronique Lemaire Jim Plumet Marc Romainville Benoît Verducysse	37.5h	3 Crédits	2q	x	
o LAGRE2400	Fondements de la neutralité	Michel Dupuis Anne Ghysselinckx	20h	2 Crédits	2q	x	

**Finalité spécialisée : pratiques et métiers du théâtre [30.0]**

Cette finalité permet à l'étudiant d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques acquises grâce aux activités du tronc commun. Elle envisage le théâtre sous l'angle des diverses pratiques et des multiples métiers qu'il recouvre. En effet, l'homme et la femme de théâtre sont aujourd'hui bien souvent à la fois metteur en scène, dramaturge, gestionnaire, scénographe, communicateur, auteur, etc. En complément de sa finalité spécialisée, l'étudiant effectuera des stages en milieu professionnel, stages proposés dans le cadre des cours au choix.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

○ LTHEA2172	Dramaturgie : étude de cas	Jonathan Châtel	45h	6 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LROM2791	Littérature, théâtre et sciences humaines	Pierre Piret	30h	4 Crédits	2q ⊕	x	x
○ LTHEA2255	Écritures dramatiques contemporaines	Kossi Efoui	15h	4 Crédits	1q	x	x
○ LTHEA2152	Étude pratique de la scénographie	Daniel Lesage	30h	4 Crédits	2q	x	x
○ LTHEA2222	Gestion des organismes culturels : exercices pratiques (IADT4004)		30h	4 Crédits	2q	x	x
○ LTHEA2223	Droit et gestion culturelle	Ariane Joachimowicz	22.5h	4 Crédits	2q	x	x
○ LTHEA2160	La scène belge : institutions et pratiques	Véronique Lemaire	30h	4 Crédits	1q ⊕	x	x

## COURS AU CHOIX [15.0]

Remarque : Si certaines des activités présentes dans les cours au choix sont également présentes dans le tronc commun ou dans la finalité spécialisée, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques.

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

## o Contenu:

⊗ LTHEA2255	<a href="#">Ecritures dramatiques contemporaines</a>	Kossi Efoui	15h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LTHEA2152	<a href="#">Étude pratique de la scénographie</a>	Daniel Lesage	30h	4 Crédits	2q	x	x
⊗ LTHEA2800	<a href="#">Workshop</a>	Jonathan Châtel (coord.)		4 Crédits		x	x
⊗ LTHEA2810	<a href="#">Stage d'observation en milieu professionnel : mise en scène et/ou scénographie et/ou costumes</a>	Véronique Lemaire (coord.)	80h	4 Crédits	1 ou 2q	x	x
⊗ LTHEA2820	<a href="#">Stage : assistantat actif en milieu professionnel I : mise en scène et/ou scénographie et/ou costumes</a>	Véronique Lemaire (coord.)	140h	7 Crédits	1 ou 2q	x	x
⊗ LTHEA2825	<a href="#">Stage : assistantat actif en milieu professionnel II : mise en scène et/ou scénographie et/ou costumes</a>	Véronique Lemaire (coord.)	140h	7 Crédits	1 ou 2q	x	x
⊗ LTHEA2830	<a href="#">Stage dans une institution théâtrale I : gestion et relations publiques</a>	Véronique Lemaire (coord.)	140h	7 Crédits	1 ou 2q	x	x
⊗ LTHEA2835	<a href="#">Stage dans une institution théâtrale II : gestion et relations publiques</a>	Véronique Lemaire (coord.)	140h	7 Crédits	1 ou 2q	x	x

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Un document [prerequis-2019-thea2m.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " *A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

## THEA2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

Tant les conditions d'admission générales (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/conditions-masters.html>) que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- > [Conditions spécifiques d'admission](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Adultes en reprise d'études](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

### Conditions spécifiques d'admission

#### Conditions spécifiques d'admission

1°

**Soit** : faire valoir les savoirs et compétences utiles acquis par son expérience personnelle ou professionnelle (VAE).

**Soit** :

- a)** Être titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur non universitaire repris dans le tableau ci-dessous ;
- b)** Et avoir suivi une formation comprenant au moins 30 crédits de cours universitaires de philosophie, littérature, arts, sciences humaines et sociales et/ou avoir suivi la mineure en culture et création de l'UCL et/ou faire état d'une expérience pratique en arts du spectacle acquise antérieurement à l'entrée en master. Les cours, stages et ateliers de théâtre suivis en Académie, à l'école ou à l'Université sont des exemples non limitatifs d'une telle expérience.

2° Pour les étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle, apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B2 du Cadre européen commun de référence).

3° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la finalité didactique du master devra faire état d'une pratique avancée du jeu scénique (la participation en tant que comédien ou metteur en scène aux activités d'une compagnie théâtrale professionnelle étant un exemple non limitatif d'une telle expérience). Il devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB); à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues ([pour plus de précisions](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>)).

A défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Voir [Conditions complémentaires d'accès](#). Le programme est établi sur la base du dossier de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

Pour être admis au master, les étudiants doivent avant tout s'inscrire en ligne via le portail de l'UCL.

### Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>			
Bachelier FIAL		Accès direct	
Tout bachelier	Avec la <a href="#">Mineure en culture et création</a>	Accès direct	Dans certains cas, le Service des inscriptions de l'UCLouvain invitera les étudiants concernés, après avoir examiné leur demande d'inscription ou de réinscription en ligne, à solliciter auprès de la faculté / l'école une autorisation d'inscription.
Tout autre bachelier		Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir

Conditions complémentaires  
d'accès**Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)**

Tout bachelier	Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir <a href="#">Conditions complémentaires d'accès</a>
----------------	--	--

**Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique**

Tout bachelier	Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir <a href="#">Conditions complémentaires d'accès</a>
----------------	--	--

**Bacheliers étrangers**

Tout bachelier	Sur dossier: accès direct, moyennant compléments de formation, ou refusé	Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master. Voir <a href="#">Conditions complémentaires d'accès</a>
----------------	--	--

**Bacheliers non universitaires**

> En savoir plus sur les [passerelles](https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles>) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI en musique - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans <a href="#">le module complémentaire</a> .	Type court
BA - AESI orientation Arts plastiques - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - AESI orientation Français et français langue étrangère - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - AESI orientation Français et morale - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - AESI orientation Français et religion - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - AESI orientation Langues germaniques - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - assistant(e) en psychologie - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - assistant(e) social(e) - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - assistant(e) social(e) - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - bibliothécaire-documentaliste - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - bibliothécaire-documentaliste - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - conseiller(ère) social(e) - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - instituteur(trice) préscolaire - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - instituteur(trice) primaire - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - styliste-modéliste - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60		

BA de spécialisation en accessoires de mode - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA de spécialisation en art thérapie - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: arts du cirque - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: image - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: montage et scripte - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: multimédia - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication: son - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts du tissu - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts graphiques - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace (création d'intérieurs) - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: arts numériques - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: bande dessinée - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: création d'intérieurs - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: dessin et technologie en architecture - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: graphisme - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: illustration - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: images plurielles imprimées - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: peinture - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: photographie - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: publicité - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: sculpture - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme d'objets ou esthétique industrielle - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en Arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme de mode - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en communication - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en droit - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en droit - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en écologie sociale - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en écriture multimédia - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en gestion des ressources humaines - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en gestion des ressources humaines - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en logopédie - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en musique: formation de musicien intervenant - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en musique: formation musicale - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en musique: musiques improvisées de tradition orale - ESA - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en publicité - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en publicité - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en relations publiques - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en relations publiques - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en scénographie - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en stylisme de mode - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la cinématographie - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la photographie - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques de l'édition - HE - crédits supplémentaires entre 30 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques infographiques - EPS - crédits supplémentaires entre 30 et 60

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Licencié en arts du spectacle		Accès direct	La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser maximum 60 crédits
Tout licencié		Accès direct	
<b>Masters</b>			
Tout master		Accès direct	

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient de vous adresser à la faculté qui organise ce programme (voir procédure d'admission et d'inscription ci-dessous)

## Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](https://uclouvain.be/fr/etudier/vae) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/vae>)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Pour accéder au master en arts du spectacle, les adultes en reprise d'études, s'ils ne sont pas titulaires d'un diplôme autorisant l'accès direct au master, peuvent faire valoir les savoirs et compétences utiles acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle (VAE). Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation, un jury juge si les aptitudes et connaissances des candidats sont suffisantes pour suivre le master avec succès et impose éventuellement un complément de cours de 15 crédits maximum (ces cours seront désignés par le jury parmi les cours de la Faculté et suivis durant la première année du master). Le Centre d'études théâtrales favorise résolument la présence des adultes aux côtés des jeunes étudiants. Pour leur permettre de suivre les études tout en travaillant, les cours sont en majorité regroupés sur certains jours de la semaine. Les étudiants qui justifient d'une occupation professionnelle sont autorisés à étaler leur master sur trois ou quatre années, à condition que la décision soit prise avant l'inscription à l'année d'études et reçoive l'accord du jury.

## Accès sur dossier

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

**Information complémentaire pour les étudiants internationaux (hors UE) pour l'année académique 2020-2021 :**

les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er et/ou 2e cycle délivré par une université hors Europe ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition d'avoir obtenu au moins 55% (ou 11/20) de moyenne générale pour l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine.

Les dossiers ne remplissant pas cette condition de moyenne minimale requise seront écartés d'office.

Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative dûment attestée (voir [Valorisation des acquis de l'expérience](#)).

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>).

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études de la Faculté de philosophie, arts et lettres ([conseiller.etudes-fial@uclouvain.be](mailto:conseiller.etudes-fial@uclouvain.be) - tél. : +32 (0)10 47 48 57).

### Procédures d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions (SIC), selon la procédure décrite à l'adresse : <https://uclouvain.be/inscription> (<https://uclouvain.be/inscription>).

Si une autorisation ou dérogation facultaire est demandée par le Service des inscriptions (par exemple pour les diplômés des Hautes Écoles), la demande d'autorisation doit être introduite en Faculté de philosophie, arts et lettres, selon la procédure décrite à la page <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/admission-et-inscription.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/admission-et-inscription.html>).

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Pour accéder à ce master, l'étudiant doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, il doit ajouter à son programme de master des enseignements supplémentaires.**

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

*Le programme sera constitué en fonction du parcours antérieur de l'étudiant (maximum 60 crédits).*

⊗ LCCR1210	<a href="#">Théories et pratiques culturelles</a>	Vincent Engel	30h	5 Crédits	1q
⊗ LCCR1216	<a href="#">Campus théâtre</a>	Véronique Lemaire	30h	5 Crédits	2q
⊗ LCOMU1124	<a href="#">Enjeux contemporains de l'information et de la communication</a>	Grégoire Lits	30h	4 Crédits	1q
⊗ LESPO1113	<a href="#">Sociologie et anthropologie des mondes contemporains</a>	Joseph Amougou (supplée Matthieu de Nanteuil) Julien Charles (supplée Matthieu de Nanteuil) Jean De Munck Matthieu de Nanteuil Hugues Draelants	40h	5 Crédits	1 ou 2q
⊗ LFIAL1130	<a href="#">Approche comparée des littératures européennes</a>	Laurent Béghin Paul Deproost Hubert Roland	30h	3 Crédits	1q
⊗ LFIAL1140	<a href="#">Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie</a>	Nicolas Amoroso (supplée Marco Cavaliéri) Marco Cavaliéri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	1q
⊗ LFIAL1155	<a href="#">Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)</a>	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	45h	4 Crédits	1q
⊗ LFIAL1190	<a href="#">Introduction à la philosophie</a>	Jean-Michel Counet	45h	5 Crédits	1q
⊗ LFIAL1330	<a href="#">Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques</a>	Marta Sábado Novau	30h	5 Crédits	2q
⊗ LFIAL1430	<a href="#">Critique de l'information et pensée critique</a>	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	45h+10h	5 Crédits	2q
⊗ LFILO1170	<a href="#">Anthropologie philosophique</a>	Michel Dupuis Nathalie Frogneux (coord.)	45h	5 Crédits	2q
⊗ LMUSI1509	<a href="#">Campus opéra</a>	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	1 + 2q ⊕
⊗ LMUSI1510	<a href="#">Campus opéra</a>	Brigitte Van Wymeersch	15h	5 Crédits	1 + 2q ⊙
⊗ LMUSI1530	<a href="#">Sociologie et philosophie de la musique</a>	John Philippe Van Tiggelen Brigitte Van Wymeersch	37.5h	5 Crédits	1q ⊙
⊗ LPSP1332	<a href="#">Anthropologie culturelle et sociale</a>	Jean-Luc Brackelaire Marie Deridder (supplée Olivier Servais)	22.5h	3 Crédits	2q
⊗ LROM1360	<a href="#">Explication de textes : théâtre de langue française</a>	Pierre Piret	30h+7.5h	5 Crédits	1q
⊗ LROM1323	<a href="#">Littérature francophone de Belgique</a>	Pierre Piret Alice Richir (supplée Pierre Piret)	30h	5 Crédits	2q

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

## PÉDAGOGIE

---

L'ambition de la formation n'est pas de couvrir la totalité des théories et des domaines des arts du spectacle, mais de donner aux étudiants une méthode de travail et des outils de recherche pour acquérir de nouveaux savoirs et des concepts critiques, en particulier sur les questions théâtrales. Le théâtre est abordé de manière pluridisciplinaire, par biais de la dramaturgie, la sociologie, l'histoire du théâtre, l'esthétique, la scénographie, le droit, la gestion, l'analyse des spectacles, etc. On insiste sur la recherche et les travaux personnels et sur le partage des résultats.

A l'intérieur d'un programme dont la visée est essentiellement théorique et réflexive, ce master valorise le dialogue avec la pratique du théâtre en encadrant l'étudiant dans l'exercice de l'écriture dramatique, de la réalisation scénographique et du jeu scénique.

Le contact avec la vie théâtrale et l'immersion dans la vie professionnelle sont établis tout au long du cursus par le biais des stages en institutions théâtrales : stages d'assistantat à la mise en scène, de gestion et production, de régie de plateau, de direction d'acteur, etc., ce qui constitue non seulement un apprentissage sur le terrain mais également une porte ouverte sur la profession.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

- Certains **cours** donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires ou des recherches impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.
- Les **stages** donnent lieu à l'évaluation du dossier écrit présenté par l'étudiant au directeur des stages lors de l'examen oral et à l'évaluation continue établie par le maître de stage.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Une internationalisation est à l'oeuvre par l'intervention de professeurs internationaux et d'étudiants d'horizons géographiques divers. Cette diversité est comprise au quotidien comme source d'enrichissement et de vitalité.

Dans le cadre de leurs études, les étudiants du programme de master en arts du spectacle sont encouragés à :

- **effectuer un séjour d'études d'un quadrimestre** (30 crédits) dans une des universités européennes ou en Flandre (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mobilite-internationale-0.html>) avec qui la Commission de programme en Arts du spectacle a conclu des accords de partenariat, grâce au programmes Erasmus+ et Erasmus Belgica et/ou
- **effectuer un stage en Belgique ou à l'étranger**

Le séjour d'études se situe obligatoirement durant le premier quadrimestre de la deuxième année de Master.

Remarque : tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- [Contacts](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/contact-0-1.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/contact-0-1.html>)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html>)
- [Informations sur les stages internationaux](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stages-internationaux.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stages-internationaux.html>)

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

**Autres masters accessibles :**

Au terme du master 120, chaque finalité du master en arts du spectacle peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

#### Agrégation :

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(arts du spectacle\)](#).

#### Formation doctorale accessible :

Ecole doctorale en Information et Communication ou en Langues et lettres.

#### Autres formations accessibles :

Des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCLouvain. Par exemple :

- le [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#) (accès sur dossier)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

## GESTION ET CONTACTS

**Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).**

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire de l'art, archéologie et musicologie ([ARKE](#) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ARKE>))
- Ecole de philosophie ([EFIL](#) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/EFIL>))
- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ELAL>))
- Commission de programme en études de genre ([GENR](#) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GENR>))
- Ecole de langues et lettres anciennes ([GLOR](#) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GLOR>))
- Ecole d'histoire ([HIST](#) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/HIST>))
- Louvain School of Translation and Interpreting ([LSTI](#) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LSTI>))

Responsable académique du programme: Jonathan Châtel

Jury

- Jonathan Châtel
- Pierre Piret
- Véronique Lemaire

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: [conseiller.etudes-fial@uclouvain.be](mailto:conseiller.etudes-fial@uclouvain.be)

**Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).**